



Payer moins d'impôts en passant par une société qui n'en paye pas

Par **christderi**, le **24/03/2010** à **10:20**

Bonjour,

Je voudrais savoir s'il est possible de créer une société dans un paradis fiscal (monaco, delaware ...) et donc ne pas payer d'impôts sur ses revenus, d'employer un artiste au nom de cette société, c'est à dire que les contrats seraient au nom de cette société et la société donne un revenu mensuel X à l'artiste, qui payera bien entendu ses impôts sur ce revenu, mais le reste des revenus serait sur le compte de la société et ne serait donc pas soumis à l'impôt?

Merci pour vos réponses.

Par **Lo2Monac**, le **22/04/2010** à **16:45**

Bonjour,

Oui, c possible et réalisable mais pas très légal.
mais bon... je peux peut être vous aider.

Pour vous répondre, j'ai besoin d'en savoir un peu plus concernant les revenus des contrats.
Par exemple: quel style de contrat la société passerait et surtout, où l'artiste exercerait-il son art?

D'ailleurs, de quel art s'agit-il?

Si je vous pose ces questions, c juste pour avoir une idée un peu plus précise et vous

répondre convenablement.

Ceci dit, j'ai une petite idée derrière la tête pour vous aider.

Lo